

# Des éducateurs de jeunes enfants en pouponnière (F-H) au sein d'un foyer

Avec 8 000 agentes et agents, le Département du Val-de-Marne est l'un des premiers employeurs du territoire.

Ses actions rassemblent plus de 200 métiers dans des secteurs diversifiés tels que la petite enfance et la protection de l'enfance, l'action sociale, l'autonomie des personnes âgées ou en situation de handicap, l'assainissement, l'environnement, les collèges, la voirie ou encore l'administration. Cette diversité offre de nombreuses opportunités d'évolutions professionnelles.

La protection de l'enfance constitue un engagement majeur pour le Conseil départemental. En lien avec les autorités judiciaires, il a la responsabilité des jeunes confiés à l'Aide sociale à l'enfance. Il mène également des actions de prévention et de soutien à la parentalité.

## Missions

Au sein d'un foyer d'accueil d'urgence, à la pouponnière, l'éducateur ou l'éducatrice de jeunes enfants a pour mission d'accueillir, de protéger, d'observer pour évaluer et d'orienter les enfants confiés par l'Aide sociale à l'enfance, afin de définir les objectifs d'une prise en charge globale et individualisée.

Elle ou il est placé-e sous la responsabilité du ou de la responsable de la pouponnière.

## Activités principales

- Accueillir, prendre en charge et accompagner les enfants au quotidien.
- Assurer la référence éducative des enfants.
- Participer à l'observation des enfants et de la relation familiale, à l'évaluation de la dynamique familiale.
- Participer à l'accueil et à l'accompagnement des familles, aux visites.
- Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des projets d'établissement et de service, des décisions d'équipe et des projets individuels de prise en charge.

*suite* ►

# Éducateurs de jeunes enfants en pouponnière (F-H)

---

## ► Diplômes

- Diplôme d'État d'éducateur de jeunes enfants.

## Expérience

Expérience en protection de l'enfance souhaitée.

## Connaissances et savoir-faire

- Connaissance du développement de l'enfant.
- Connaissance de la législation et du règlement en vigueur.
- Connaissance des pédagogies et éducations dites nouvelles.
- Adaptation de son activité en fonction des priorités.
- Mise en œuvre des techniques éducatives.
- Aisance rédactionnelle.
- Respect des règles relatives au secret professionnel et confidentialité.

## Contraintes particulières liées au poste

- Permis B exigé (déplacements fréquents).
- Horaires d'internat.

## Rémunération, avantages sociaux et politique RH

- Une rémunération statutaire et un régime indemnitaire adapté en fonction des missions.
- Une prime de fin d'année.
- Des prestations sociales : participation à une mutuelle labellisée, contrat de groupe prévoyance...
- 35 jours de congés annuels.
- Une politique de formation dynamique.

## Merci d'adresser votre candidature (CV et lettre de motivation)

sur : [www.valdemarne.fr/recrutement](http://www.valdemarne.fr/recrutement)

ou par courrier à :

Monsieur le président du Conseil départemental du Val-de-Marne  
Hôtel du Département  
Direction des Ressources humaines  
94054 Créteil Cedex